

49.3 ou pas, la bataille continue !

Déclaration de l'intersyndicale nationale
du 2 mars 2020

Les organisations syndicales de salariés et de jeunesse (CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL) ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3. Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points.

Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues.

C'est une nouvelle preuve, si nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique.

Les organisations réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salariés, privés d'emploi, étudiants, lycéens, retraités.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.

LES FORCENÉS, RETRANCHÉS
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
PRÊTS À FAIRE SAUTER
LES RETRAITES !



Elles appellent à multiplier partout localement des rassemblements dès lundi 2 mars, et à organiser des manifestations devant les préfectures et sous-préfectures le mardi 3 mars, y compris par le recours à la grève, au moment de ce passage en force au parlement, afin de signifier massivement avec force le rejet de ce texte.

Elles poursuivent et amplifient, la construction d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour mettre en échec ce projet de loi ainsi que les suites si nécessaire.

Ce qu'on a fait ces dernières semaines

6 et 20 février : Mobilisés pour nos retraites !

Avec 450 manifestants à chaque fois, nous démontrons à l'opinion publique que nous ne nous résignons pas au recul social que M. Macron voudrait nous imposer.

Et les manifestant ne manquent pas d'imagination ;

Le 6 février, c'est la belle Ninon de l'Enclos qui a eu droit à nos soins attentionnés.

Le 20 février, nous avons inauguré un sculpture sur la Pierre à poissons (bravo l'artiste !!) et la chorale de lutte nous a gratifié d'un mini-récital improvisé.



7 février : Salle comble pour les kurdes du Rojava



Après la projection d'un petit documentaire, Mireille Court et Zozan Alxas nous ont présenté la situation des kurdes du Rojava, qui ont combattu et vaincu DAECH à Afrin et Kobané, avant d'être trahis par les gouvernements occidentaux, et attaqués par l'armée turque.

Pourtant, dans les zones qu'ils contrôlent encore, ils ont pu maintenir un système laïc, qui respecte les différences croyances religieuses et les droits des femmes. Une expérience « communaliste » basée sur une démocratie locale et directe.

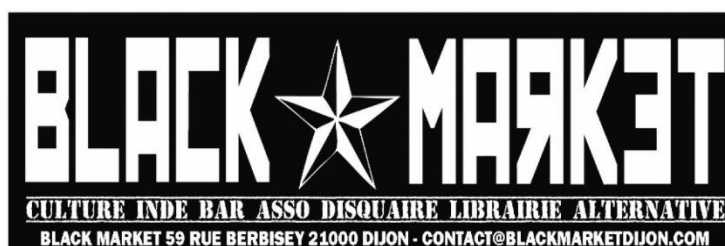
Une soirée passionnante qui s'est terminée autour du buffet préparé par l'Association culturelle kurde du Pays de Montbéliard. Merci à eux !

8 février à Dijon : Projection du film sur la grève de 89

Le bar-librairie associatif et alternatif Black Market de Dijon a organisé la projection gratuite de notre film sur la grève Peugeot de 89, suivie d'un débat.

Les participants se sont interrogés sur l'organisation de la grève avec les assemblées générales quotidiennes, sur le soutien incroyable dont elle a bénéficié, et sur la couverture médiatique dont elle a fait l'objet.

Bien sûr, le débat a aussi porté sur la situation actuelle, ce qu'elle a de comparable et de différent.



13 février : Une Assemblée Générale réussie

Avec 70 participants, des débats riches et animés, cette AG annuelle a rempli toutes ses promesses.

Elle a permis d'échanger sur la situation actuelle, de mesurer tout ce que nous avons fait au cours des derniers mois, et de tracer des pistes pour notre activité future.

Merci aux invités (UL, UD, section de retraités d'Audincourt et de Besançon, association des

victimes de l'amiante ...) qui nous ont apporté leur expérience et leurs points de vue.

La journée s'est poursuivie avec le traditionnel repas fraternel qui permet des échanges plus personnels et de partager à la fois de bons moments et des souvenirs émouvants.

Merci à celles et ceux qui se sont chargés d'une organisation matérielle impeccable !

18 février : Rencontre avec Philippe Martinez

Philippe Martinez a fait le déplacement pour la mise en place de la coordination CGT de l'Aire Urbaine (Montbéliard/Belfort/Héricourt).

Un moment d'échange a pu avoir lieu avec les syndiqués qui souhaitaient le rencontrer, avant d'aller soutenir le personnel de l'hôpital de Trevenans en lutte pour l'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil des patients.



20 février : Succès contre la direction Peugeot sur l'amiante

SOCHAUX Tribunal

Exposition à l'amiante : la « faute inexcusable » de PSA

Le Pila social du tribunal judiciaire de Belfort a condamné PSA à verser plus de 110 000 € à un ancien ouvrier de Peugeot, atteint d'un cancer. Une victoire pour l'association des victimes de l'amiante. De nouveaux dossiers concernant des travailleurs de PSA et d'autres entreprises sont portés devant la justice.

« N'importe quel grand d'entreprise a le droit de déléguer ». C'est ce que Serge Heidet, 75 ans, a écrit dans une lettre de motivation adressée à la direction de Peugeot à la fin de sa carrière. Serge Heidet, 75 ans, a été diagnostiqué atteint d'un cancer de la prostate en 2017. Il a été exposé à l'amiante pendant 30 ans dans une usine de la fonderie de Sochaux.



PSA déjà condamné en 2017 : Serge Heidet, 75 ans, a été diagnostiqué atteint d'un cancer de la prostate en 2017. Il a été exposé à l'amiante pendant 30 ans dans une usine de la fonderie de Sochaux.

Après Ahmed Seboui en 2017, c'est au tour de Serge Heidet de faire condamner la direction Peugeot pour faute inexcusable pour l'avoir exposé à l'amiante en Fonderie.

Serge obtient l'amélioration de sa rente et plus de 100 000 € de dommages et intérêts.

Merci aux fondeurs qui ont apporté des documents et témoignages. Bravo aux camarades de l'Association des victimes de l'amiante et de maladies professionnelles de Franche-comté sans lesquels un tel succès n'aurait pas été possible.

Au programme des prochaines semaines

Le 7 mars, honneur aux femmes et à leurs luttes

Contrairement à ce que dit le gouvernement, les femmes ne seraient les grandes gagnantes de la réforme des retraites, mais les grandes perdantes.

Elles y perdraient les 8 trimestres par enfant et le calcul de la retraite sur toute la carrière au lieu des meilleures années, ferait prendre en compte les années « sous-cotisées » comme les périodes de temps partiel.

Au contraire, l'égalité des salaires entre femmes et hommes permettrait d'améliorer le système actuel en apportant de nouvelles recettes.

A l'occasion de la journée internationale de défense des droits des femmes, l'intersyndicale a décidé d'une initiative spécifique ouverte à tous :

**A Montbéliard, rendez-vous samedi 7 mars à 14H
à la Pierre à poissons (en bas de la rue piétonne)**



Le 31 mars, les retraités aussi manifestent !

Les retraités sont solidaires des générations auxquelles vont s'appliquer la retraite par points, où le prix et la valeur du point ne sont pas garanties, où un départ avant un âge d'équilibre de plus en plus tardif va provoquer une décote de plus en plus importante. Travailler plus pour gagner moins !

Mais les retraités actuels ne seront pas épargnés. L'article 11 du projet de loi prévoit : « Les modalités d'indexation des retraites resteront fixées sur l'inflation. **Le Conseil d'administration de la Caisse de retraite universelle pourra toutefois prévoir un autre taux pour garantir le respect de la trajectoire financière** »

Pour respecter la trajectoire financière (14 % du PIB) avec des retraités plus nombreux, nous risquons d'attendre longtemps une indexation sur l'inflation !

PSA : un record de bénéfice mais une misère pour les salaires

Le groupe PSA a présenté ses résultats financiers pour l'année 2019 :

- ✓ Le bénéfice net atteint 3,584 milliards € (en hausse de 9 %). Un résultat-record qui s'est fait sur le dos de l'emploi et au prix de nombreuses délocalisation d'activité.
- ✓ Les actionnaires se frottent les mains avec un dividende en hausse de 58 %.
- ✓ Mais côté salaire, ce n'est pas la même euphorie. Pour 2020, l'augmentation générale prévue est de 1,6 % !

Comme lot de consolation, les primes d'intéressement, de participation et la prime gilets jaunes se monteront au total à 4100 € brut pour les salariés à temps plein sans absence.

Bien sûr, personne ne dédaignera cette somme qui permettra à beaucoup de sortir du rouge à la banque. Son montant qui équivaut pour beaucoup à plus de 2 mois de salaire illustre les profits faramineux de l'entreprise qui n'en distribue qu'une petite partie.



Toutefois, cette prime est profondément injuste :

Les intérimaires ne voient la couleur ni de la participation ni de l'intéressement alors qu'ils ont largement contribué à ce résultat.

La prime étant liée à la présence effective, les malades se trouvent pénalisés.

Enfin, ces primes n'ouvrent aucun droit et ne rentrent pas dans le calcul du salaire de référence pour la retraite.

Abonnements à Vie Nouvelle



Vie Nouvelle est le magazine national et bimestriel des retraités CGT.

Un journal de qualité qui rend compte de l'activité des retraités CGT de toute la France, dans les domaines variés du pouvoir d'achat, de la santé, de la culture ... On y trouve des dossiers fouillés sur les sujets qui nous intéressent.

Afin que le montant de l'abonnement soit inclus dans votre relevé fiscal et vous ouvre droit à la déduction d'impôt, **ceux qui souhaitent s'abonner ou renouveler leur abonnement doivent faire parvenir avant fin mars un chèque de 16,80 € à l'ordre de la CGT Peugeot, à l'adresse suivante CGT, Retraités PSA, 45 rue des Mines, 25400 Audincourt.:**

A noter sur votre agenda

- **Samedi 7 mars : Initiative « Femmes et retraites »**
14H à la Pierre à poissons (Montbéliard)
- **Jeudi 26 mars : Réunion du Collectif-retraités**
14H au 3 rue de Pontarlier à Sochaux
- **Mardi 31 mars : Manifestation-Retraite**
Heure et lieu à définir par l'intersyndicale
- **Dimanche 5 avril Pour info : Spectacle sur la lutte des Fralib**
A 17H30 à la salle des Fêtes d'Héricourt (10 €)
Organisé par les Amis de l'Humanité (réservation : 06 07 10 18 86)



Et plus loin :

- **Dimanche 12 juillet : Fête du syndicat à l'Île aux Oiseaux (Audincourt)**
- **Mardi 25 août : Congrès du syndicat**